



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'ANOSIALA
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS
UNITE DE GESTION DE PASSATION DES MARCHES

Avis de Consultation Ouverte

N° 02/2025-MSANP/SG/DGFS/CHUANO/PRMP/ UGPM

1. Le **CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'ANOSIALA** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **ENTRETIEN DES MATÉRIELS TECHNIQUES répartis en deux (2) lots: -LOT 1 ENTRETIEN ET RÉPARATION STABILISATEUR -LOT 2 ENTRETIEN ET RÉPARATION GÉNÉRATEUR D'OXYGÈNE** ".

Le candidat peut soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots. Chaque lot est indivisible et toute offre partielle est irrecevable. , mais ne peut prétendre qu'à **un (1) Lot(s)** au maximum. .

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation À prix unitaire.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : **CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE ANOSIALA**
Rue : **105-AMBOHIDRATRIMO**
Etage / Numero de Bureau : **1er Étage Porte 1239 Bâtiment I**

4. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier de Consultation ouverte, version électronique, doit être tiré à la **CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'ANOSIALA**, 1er étage Porte 1239 Biment I et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

. 1^{er} Paiement à effectuer auprès de l'agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics Immeuble Plan Anosy (ou, au nom du Régisseur de recette de la Commission Région des marchés)

- Lot 1: dix mille Ariary (Ar10 000.00)

- Lot 2: dix mille Ariary (Ar10 000.00)

. 2^{ème} Paiement à effectuer auprès de **CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'ANOSIALA**, 1er étage Porte 1239 Biment I.

- Lot 1: dix mille Ariary (Ar10 000.00)

- Lot 2: dix mille Ariary (Ar10 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Régisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce

- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **au bureau de l'Unité de Gestion de Passation des Marchés, 1er Étage Porte 1239 Bâtiment I** au plus tard le **27/06/2025 à 10 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.



à Le 16/06/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics